



AVANTAGES

- Nettoie, dégraisse et phosphate les pièces métalliques en une seule opération.
- Efficacité renforcée.
- Ne contient aucun solvant. Sans COV, sans effet sur la couche d'ozone.
- Ininflammable.
- Dissout les graisses, les huiles, les résidus carbonés, les boues, la calamine,... etc.
- Pouvoir anticorrosion renforcé.
- Les surfaces traitées peuvent être peintes.
- La phosphatation protège durablement les métaux contre la corrosion.

DEFINITION

Dégraissant aqueux au pouvoir PHOSPHATANT.

MODE D'EMPLOI

Ce produit s'emploie dilué à 10% de préférence dans l'eau chaude à environ 55°C.

Immerger les pièces dans le bain.

Le produit peut être aussi appliqué à la brosse ou au nettoyeur haute pression.

Ne pas rincer.

CARACTERISTIQUES

Aspect / couleur :	liquide limpide jaune clair
pH :	1.6 (+/-0.5)
pH 10% :	2.1 (+/-0.5)
Densité :	1,12
Point éclair :	ininflammable
COV :	0 %

DOMAINES D'APPLICATION

- Dégraissage et phosphatation des métaux
- Particulièrement adapté pour le nettoyage manuel et au trempé des métaux (fer, acier, inox).
- Nettoyage de châssis métallique brut.
- Fabrication des outils, piolets, pièces mécaniques soumises aux intempéries...

EMBALLAGES

Bidon de 1 kg	réf. 2963I2	x 12
Jerrican de 5 kg	réf. 2963J1	x 4
Tonnelet de 60 kg	réf. 2963O5	x 1
Fût de 200 kg	réf. 2963U2	x 1

FT963 / Indice 11 – 14/09/2018

ORAPI® ne peut pas avoir connaissance de toutes les applications dans lesquelles sont utilisés ses produits et des conditions de leur emploi. ORAPI® n'assume aucune responsabilité quant : à la convenance de ses produits pour une utilisation donnée ou dans un but particulier, aux méthodes d'application sur lesquelles il n'a aucun contrôle. Les informations contenues dans la présente fiche technique ne doivent en aucun cas se substituer aux essais préliminaires qu'il est indispensable d'effectuer pour vérifier l'adéquation du produit à chaque application envisagée. L'utilisateur du produit décrit dans la présente fiche technique reste seul responsable de toutes les mesures qui s'imposent pour protéger les personnes et les biens contre tous risques pouvant résulter de la mise en œuvre et/ou de l'utilisation de ce produit. En conséquence, ORAPI® dénie toutes garanties implicites ou explicites, y compris les garanties liées à l'aptitude à la vente ou d'adéquation à un besoin particulier, résultant de la vente ou de l'utilisation de ses produits. ORAPI® dénie notamment toutes poursuites pour des dommages incidents ou conséquents quels qu'ils soient, y compris les pertes financières d'exploitation.